

Pour plus d'informations:



Dr. Suely Carvalho

Chef, Unité Protocole de Montréal et Produits chimiques

Groupe Environnement et Energie

Groupe Environnement et Energie

Bureau de la politique sur le développement

Programme des Nations Unies pour le développement

Tel: +1 212 906 6687/5112

E-mail: suely.carvalho@undp.org

www.undp.org/chemicals



GROUPE ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE DU PNUD

le **PNUD**
et la CONVENTION *de* STOCKHOLM
sur les Polluants organiques persistants

Responsables du texte et de la publication : Klaus Tyrkkö et Hilda van der Veen

Collaborateurs : Suely Machado Carvalho, Jacques van Engel, Judi Li et Firuzeh Mahmoudi

Rédacteur : Gail Karlsson

Crédits photographiques : Page de couverture : femme asiatique travaillant dans une zone industrielle © Istockphoto

Page 5 : Zone industrielle, Inde – Photothèque SR

Page 7 : Photothèque du PNUD

Page 8 : Un jardinier appliquant des pesticides sur des arbres © Istockphoto

Page 10 : Femme (Vietnam) ramassant des poissons des bateaux arrivant de la pêche © Istockphoto

Page 15 : Enfants assis sur un bateau de pêche, Zanzibar © Istockphoto

Page 9 : Ministère de la protection de l'environnement/PNUD – Poster du projet de sensibilisation sur les peintures antisalissures utilisant des POP en Chine

Page 11 : Lettonie – Démantèlement d'équipements contenant des PCB

Page 12 : Oiseaux survolant un tas d'ordures- Photothèque SR

Page 13 : Joshua Karliner/Health Care Without Harm

Maquette : Sandra Rojas

Traduction : Véronique Virsube

Impression : OACI Service impression – Montréal Canada

Ce document est imprimé sur du papier issu de fibres 100% post-consommation et sans processus de blanchiment au chlore. Il est certifié Eco-logo et FSC et a été produit en utilisant de l'énergie dérivée du biogaz.

Pour plus d'informations, contacter :

Programme des Nations Unies pour le développement

Bureau sur la politique pour le développement

Groupe Environnement et Energie

Unité Protocole de Montréal et produits chimiques

304 East 45th Street

New York, NY 10017

U.S.A.

<http://www.undp.org/chemicals>

<http://www.undp.org>

Copyright © Programme des Nations Unies pour le développement, mai 2009. Tous droits réservés.

Table des matières

LA CONVENTION DE STOCKHOLM SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (POP)	5
LE PNUD ET LA CONVENTION DE STOCKHOLM	6
■ Gestion rationnelle et traitement des pesticides POP	8
Chine - Alternatives à l'utilisation du DDT dans la production de peintures antialissures	9
■ Gestion des PCB	10
Lettonie – Gestion et traitement respectueux de l'environnement des équipements contenant des PCB	11
■ Eviter l'émission de POP produits accidentellement	12
Réduire les émissions accidentelles de POP issues de la gestion des déchets médicaux	13
LA CONVENTION DE STOCKHOLM : LEÇONS TIRÉES DES ÉTAPES D'IMPLANTATION PRÉCÉDENTES	14

Avant-propos


Les polluants organiques persistants (POP) sont des substances chimiques qui affectent la santé humaine et la qualité de l'environnement quand elles sont rejetées dans l'air, l'eau ou le sol. Même en faibles quantités, les POP peuvent endommager les tissus humains et animaux, le système nerveux, causer des maladies du système immunitaire, des désordres de la reproduction et de la croissance, et des cancers. Ces polluants ont fait l'objet d'une attention réglementaire particulière parce qu'il restent longtemps présents dans les écosystèmes, qu'ils voyagent sur de grandes distances grâce aux courants marins et aux vents et que leur concentration dans les chaînes alimentaires augmente.

Les POP constituent une menace pour le développement humain durable et ils frappent plus durement les plus pauvres d'entre nous. Les populations urbaines et rurales les plus démunies font quotidiennement face à des risques d'exposition aux POP particulièrement élevés en raison de leurs activités, de leurs conditions de vie et d'un manque de connaissance quant à la bonne manipulation des produits chimiques. Dans le même temps, les écosystèmes, qui produisent l'essentiel des ressources permettant aux populations rurales pauvres de survivre, sont menacés par des pollutions du sol, de l'eau et de l'atmosphère dues aux émissions de POP.

Le PNUD offre son assistance aux pays en développement et à économie en transition pour gérer de manière durable l'utilisation, le traitement et la destruction des POP. Il s'agit d'un élément important du travail du PNUD pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. Le PNUD soutient le développement et l'introduction d'alternatives aux POP ainsi qu'un accès facilité aux meilleures alternatives techniques disponibles et économiquement abordables.

Le PNUD, avec l'appui financier du Fonds de l'environnement mondial (FEM) et des partenaires de cofinancement, aide les pays à atteindre les objectifs de la Convention de Stockholm sur les Polluants organiques persistants et cherche à limiter la vulnérabilité des plus démunis face aux pressions environnementales et sanitaires causées par une mauvaise gestion des POP.

Le PNUD est persuadé que les efforts pour atteindre les objectifs des Accords multilatéraux sur l'environnement, dont la Convention de Stockholm, auront de meilleures chances d'aboutir s'ils sont accompagnés par l'intégration d'une gestion rationnelle des produits chimiques dans les politiques et processus de développement. Les activités du PNUD dans le domaine de la gestion des POP sont donc mises en œuvre dans le contexte global de la gestion rationnelle des produits chimiques d'un pays.



MME VEERLE VANDEWEERD
Directrice
Groupe Environnement et Énergie
Bureau de la politique sur le développement
Programme des Nations Unies pour le développement

LA CONVENTION DE STOCKHOLM sur les **POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (POP)**



La **CONVENTION DE STOCKHOLM SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS** est un traité global développé pour protéger les êtres humains et l'environnement de produits chimiques dont les effets sont de longue durée, dont la couverture géographique est totale et qui se fixent sur les tissus gras des êtres vivants. L'exposition aux POP peut avoir de sérieuses répercussions sur la santé et provoquer certains types de cancers, des problèmes de croissance, de naissance, des dysfonctionnements du système immunitaire et reproductif et de manière générale une fragilité accrue face aux maladies.

Etant donnée la dispersion lente des POP par les vents et les courants, aucun gouvernement agissant seul ne peut protéger ses concitoyens contre l'exposition aux

POP. La Convention de Stockholm, adoptée en 2001 et entrée en vigueur en 2004, exige de ses membres qu'ils prennent des mesures pour éliminer ou restreindre la production et l'utilisation de tous les POP involontairement produits. La Convention encourage également les pays à prendre des mesures pour continuellement réduire les quantités de POP involontairement produites et à adopter l'utilisation de processus et produits chimiques alternatifs favorables à l'environnement tout en promouvant la gestion rationnelle des déchets et produits contaminés.

Jusqu'à présent, la Convention de Stockholm a privilégié l'élimination d'un groupe de douze POP. Cependant, lors de la Conférence des parties de mai 2009, neuf nouvelles substances seront considérées en vue d'actions futures.

le PNUD et la CONVENTION DE STOCKHOLM

Le PNUD, en tant qu'agence de mise en œuvre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a soutenu les efforts des pays en développement et à économie en transition pour réduire et éliminer les POP et remplir leurs objectifs dans le cadre de la Convention de Stockholm.

La plupart des problèmes et priorités concernant la réduction et l'élimination des POP exigent le renforcement des capacités nationales notamment en termes de développement des ressources humaines, de renforcement institutionnel, de meilleure disponibilité des connaissances techniques et des opportunités de formation. En tant que réseau de développement global des Nations Unies, le PNUD, avec une présence physique dans 166 pays, est bien placé pour aider les pays à acquérir les connaissances, l'expérience et les ressources pour s'attaquer à la question de la gestion des POP et à l'élimination de leurs utilisations.

Dans le cadre de la Convention de Stockholm, l'assistance du PNUD aux pays se présente de la façon suivante :

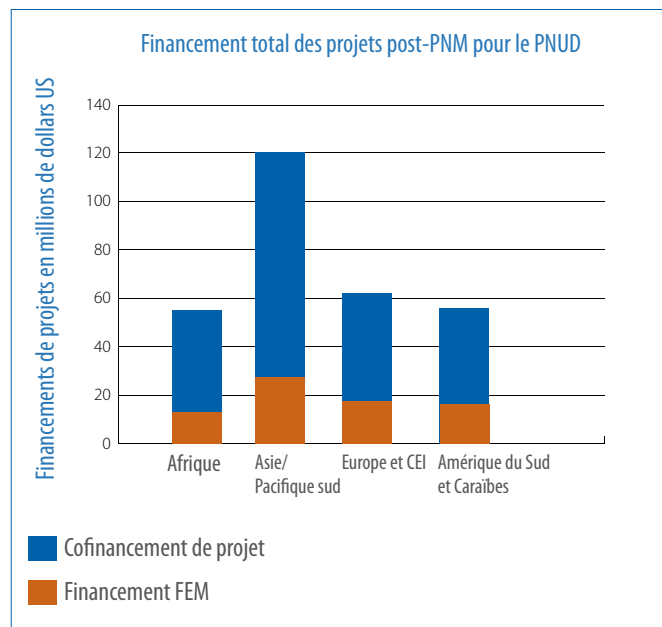
- Remplir les obligations de communication des données, partager les leçons et adopter les bonnes pratiques.
- Renforcer les capacités pour mettre en œuvre les mesures de réduction des risques liés aux POP.
- Réduire les effets sur les êtres humains et sur l'environnement.
- Démontrer l'efficacité des technologies et pratiques alternatives pour éviter les émissions de POP.

Dans les premières années de la mise en œuvre de la Convention de Stockholm, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités, la communication des données et l'élaboration des Plans nationaux de mise en œuvre (PNM). Dans le cadre de la mise en œuvre des projets des activités dites éligibles ou habilitantes, le PNUD a assisté 29 pays à développer leur PNM, et a soutenu 40 pays parmi les moins développés à renforcer leurs capacités pour développer leur PNM grâce à des formations et au renforcement de leurs compétences.

Etant donné que la plupart des pays ont terminé la phase de planification nationale concernant les POP, ou bien que celle-ci est bien avancée, la préparation des Plans nationaux de mise en œuvre a fait place à la mise en œuvre des activités pour traiter les priorités incluses dans ces plans.

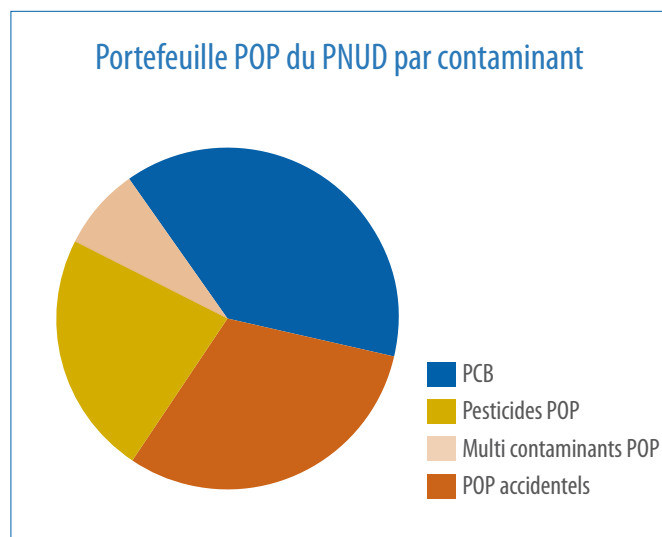
En mars 2009, le PNUD soutenait 20 « post-Plans nationaux de mise en œuvre », trois programmes globaux, pour un portefeuille combiné de projets de

plus de 215 millions de dollars américains (dont 78 millions financés par le FEM). (Voir graphique 1).



Graphique 1 : distribution géographique des projets post-PNM mis en œuvre par le PNUD.

Les projets et programmes globaux soutenus par le PNUD traitent une grande variété de priorités nationales et concernent la Convention de Stockholm de même que des Objectifs stratégiques du FEM. Dans le cadre de la mise en œuvre des projets post-PNM, le PNUD soutient la réduction et l'élimination de tous les types de POP dont ceux inclus dans la Convention de Stockholm, couvrant une multitude de secteurs et d'activités (voir graphique 2).



Graphique 2 : distribution des projets post-PNM par type de POP.



Ces secteurs et activités comprennent les pratiques agricoles sans POP, la réduction des émissions accidentelles de POP, le traitement des déchets médicaux, la gestion rationnelle des PCB, la limitation des niveaux d'exposition des populations vivant à proximité des zones contaminées.

Dans le cadre de la gestion des POP, le PNUD a soutenu le renforcement des capacités dans un grand nombre de pays. Cette action a été réalisée grâce aux projets de développement des compétences financés par le FEM et aux projets mis en œuvre par le PNUD visant à l'intégration de la gestion rationnelle des produits chimiques dans les processus de planification de développement en soutien à l'Approche Stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM).

A chaque fois que cela est possible, les activités POP du PNUD sont mises en œuvre dans le cadre de la gestion rationnelle des produits chimiques d'un pays afin d'assurer une coordination nationale des activités se rapportant à la gestion des produits chimiques et pour soutenir les accords et conventions régionales et globales sur ces substances. Les principales activités que le PNUD met en place comprennent :

■ FAIRE CAMPAGNE ET SE MOBILISER -

Plaidoyer et sensibilisation en faveur de la gestion des POP et de la gestion rationnelle des produits chimiques auprès des parties prenantes.

■ ANALYSE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS -

Identification des pratiques innovantes, des réformes institutionnelles et politiques pour aider les pays à mettre en place les structures pour une gestion efficace des POP et des produits chimiques grâce à des évaluations des besoins stratégiques et des estimations financières.

■ ASSISTANCE TECHNIQUE -

Assistance technique spécifique axée sur l'impact pour répondre aux enjeux et contraintes nationaux qui affectent les POP et les autres produits chimiques.

■ SUIVI ET INTÉGRATION -

Assistance aux pays pour les aider à suivre les progrès de l'intégration des priorités POP et de la gestion rationnelle des produits chimiques aux stratégies nationales plus larges de développement reposant sur les OMD.

Gestion rationnelle et traitement des pesticides POP



Le PNUD assiste les pays à mettre en œuvre les projets POP et à renforcer leurs capacités nationales pour gérer et traiter rationnellement les pesticides POP. Le PNUD assiste trois pays à mettre en œuvre quatre projets pesticides POP. D'autres idées de projets sur les pesticides sont en cours de développement. Les projets multi contaminants POP implantés par le PNUD intègrent d'importants composants pesticides.

Dans le cadre de la gestion et du traitement rationnels des pesticides POP, le PNUD aide les pays à :

- **DÉVELOPPER LEURS CAPACITÉS NATIONALES POUR GÉRER ET TRAITER LES STOCKS DE PESTICIDES POP OBSOLÈTES EN TOUTE SÉCURITÉ.** Cela implique des formations pour identifier, labelliser, retirer et déplacer les pesticides POP, l'amélioration de la capacité de stockage et de l'infrastructure permettant un stockage temporaire sûr des pesticides POP obsolètes et l'identification de solutions respectueuses de l'environnement pour leur traitement final.
- **PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES DURABLES AUX PESTICIDES POP.** Cela implique de tester les alternatives sans pesticides POP, de sensibiliser à propos de ces alternatives, de soutenir la conversion des technologies de production de POP aux technologies de production sans POP et de mettre en œuvre les pratiques de gestion intégrée des nuisibles quand cela est possible.

En **Chine**, le PNUD soutient la mise en œuvre de deux projets pesticides POP. Le premier teste des alternatives pour encourager la production de pesticides sans POP plutôt que de pesticides à base de DDT. Dans le même temps le projet encourage les pratiques de gestion intégrée des nuisibles pour réduire la dépendance aux pesticides du pays. Le second projet soutient l'élimination du DDT utilisée comme agent antisalissure dans les peintures pour bateaux (voir encadré).

Au **Nicaragua** et au **Vietnam**, le PNUD soutient la gestion sûre et le traitement des stocks de pesticides POP obsolètes tout en aidant les gouvernements à répondre aux problèmes de contamination posés par ces stocks.



CHINE - Alternatives à l'utilisation du DDT dans la production de peintures antisalissures

La peinture antisalissure est appliquée aux parties immergées de la coque des navires pour prévenir l'accumulation de vase, d'algues, de plantes aquatiques, de bernaches et de vers tubicoles, qui peuvent causer des dommages structurels, de la corrosion, augmenter la friction et donc la consommation de carburant et réduire l'efficacité et la rentabilité de navigation. La Chine continue d'appliquer ce type de peintures à base de DDT sur les navires de pêche et, étant donné le nombre de navires qui opèrent le long de ces côtes, la Chine tient à arrêter l'utilisation du DDT comme aditif dans les peintures antisalissures. Cela permettrait une

réduction des rejets de DDT par les navires chinois dans l'environnement marin d'environ 250 tonnes métriques par an.

L'objectif du projet consiste à identifier des alternatives techniquement faisables, économiquement viables et respectueuses de l'environnement. Le projet va également contribuer à mettre en place un mécanisme de long terme pour protéger l'environnement marin et la santé de l'homme des pollutions issues des systèmes antisalissures. Trouver des alternatives non toxiques est crucial pour ce pays qui dispose d'une importante industrie navale dont le taux de croissance de production est toujours positif. Le projet va également fournir des alternatives pour d'autres biocides utilisés dans les procédés antisalissures dont le tributylétain (TBT).

Ce projet de quatre ans, lancé en 2007, est en partie financé par le FEM avec un co-financement de la part du gouvernement central et local et du secteur privé chinois.

A CE JOUR, LE PROJET A :

- Introduit un système de gestion internationale des risques environnementaux pour les peintures marines adapté à la Chine.
- Créé un environnement politique favorable à l'élimination des peintures antisalissures à base de DDT en facilitant la création et/ou la révision de réglementations et standards applicables.
- Etabli un programme de certificat et de label pour les peintures marines.
- Amélioré la connaissance des alternatives sans POP grâce à des activités de sensibilisation et de promotion.
- Testé les produits alternatifs sans DDT ni d'autres POP.

Le projet a organisé des débats et des tests pour vérifier l'efficacité des peintures antisalissures sans POP. Les tests ont contrôlés les taux d'antisalissures sur différentes espèces et la performance physico-chimique des alternatives. En 2009, la ou les meilleures alternatives seront sélectionnées grâce aux résultats de tests sur navires. Cette ou ces alternatives seront produites, distribuées et promues à la place des peintures antisalissures à base de DDT.

Gestion des PCB



La plus grande partie du portefeuille de projets POP du PNUD se concentre sur la gestion des PCB. A ce jour, le FEM a approuvé des activités de gestion des PCB soutenues par le PNUD dans dix pays : Argentine, Brésil, Ghana, Kazakhstan, Kirghizstan, Lettonie, Mexique, Maroc, Slovaquie, Uruguay.

Dans le cadre de la gestion et du traitement des PCB, le PNUD soutient les activités suivantes :

- **RENFORCEMENT DES CADRES JURIDIQUES ET AMÉLIORATION DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN RELATION AVEC LA GESTION DES PCB** en traitant les lacunes dans les réglementations de gestion des PCB et en créant un environnement favorable à la gestion respectueuse de l'environnement et à la destruction des PCB.
- **CONDUITE D'INVENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES POUR IDENTIFIER LES PCB RESTANT DISPERSÉS ET LES SITES SENSIBLES** en identifiant notamment les petites et moyennes entreprises possédant une partie du reste de l'inventaire.
- **AMÉLIORER LES PRATIQUES DE GESTION DES PCB (TELS QUE LA MANIPULATION, LE STOCKAGE, LE TRANSPORT ET LA DESTRUCTION)** en fournissant de l'assistance technique sur la gestion et le traitement sûr des PCB, en formant les agents gouvernementaux, les manipulateurs d'équipements contenant des PCB et les entités du secteur privé pour garantir une gestion rationnelle des PCB couvrant la totalité de leur cycle de vie.
- **ASSURER LE TRAITEMENT SÛR DES PCB, EN COLLABORATION AVEC LES POSSESSEURS D'ÉQUIPEMENTS CONTENANT DES PCB** en développant des installations de traitement domestiques sûres, en facilitant l'exportation des déchets de PCB vers des installations de traitement à l'étranger, et en améliorant la coordination entre possesseurs de PCB pour réduire les coûts de transport et de destruction.
- **MISE EN ŒUVRE DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET DE STRATÉGIES DE COMMUNICATION** pour soutenir l'ensemble des activités.



LETTONIE - Gestion et traitement respectueux de l'environnement des équipements contenant des PCB

Dans le cadre d'un projet d'activité éligible POP financé par le PNUD/FEM pour aider la Lettonie à remplir ses obligations vis-à-vis de la Convention de Stockholm, une série d'inventaires a été réalisé afin de déterminer le nombre approximatif de condensateurs et de transformateurs électriques et d'estimer leur teneur en PCB.

En 2006, un projet de suivi a été initié pour remplacer les équipements avec PCB, en partenariat avec les industries possédant des équipements avec PCB.

Le projet a d'abord lancé une intensive campagne de sensibilisation pour informer les entreprises en possession de PCB, le Service environnementale de l'Etat et les autres parties prenantes à propos de la manipulation en toute sécurité, du transport et de la destruction des PCB. La campagne a inclus plus de cent réunions individuelles avec des entreprises, une vaste campagne d'information par les plus grands médias et trois séminaires de sensibilisation.

En introduisant les pratiques de gestion et de traitement sûrs des PCB, le projet a évité les émissions potentielles de PCB dans le sol, l'eau et l'atmosphère. Dans le même temps, grâce à l'identification et à l'enregistrement des sources de PCB, le projet a permis de réduire les émissions de dioxine qui sont le résultat de mauvaises opérations de traitement en vue leur destruction.

Le projet visait le traitement de 280 tonnes d'équipement contenant des PCB et a finalement conduit au traitement de 590 tonnes par 112 entreprises (80% des équipements avec PCB identifiés en Lettonie).

Afin de faciliter la gestion et le traitement sûrs du reste des équipements avec PCB, le projet a soutenu le Service environnemental de l'Etat à étendre et à mettre à jour le système national d'inventaire des PCB.

Éviter l'émission de POP produits accidentellement



Certains POP, tels que les dioxines, les furannes, les PCB et les HCB sont accidentellement produits lors de processus industriels, dans les centrales électriques, les incinérateurs et lors de la combustion, notamment incontrôlée, des déchets. Le PNUD soutient les efforts des pays pour réduire et éliminer de telles émissions non intentionnelles :

- **MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE DES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES ET DES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES POUR LES SOURCES EXISTANTES DE POP.**
- **UTILISATION DES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES ET DES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES POUR LES NOUVELLES SOURCES.**

Le PNUD soutient la réduction des émissions de POP produits accidentellement grâce à la mise en œuvre de trois projets très différents. Deux sont des projets individuels de pays : au Vietnam et au Nigeria. Le troisième est un projet global en cours d'implantation dans sept pays : l'Argentine, l'Inde, la Lettonie, le Liban, les Philippines, le Sénégal et le Vietnam.

Au Vietnam, les activités visant les POP produits accidentellement se concentrent sur le problème de l'exposition humaine aux zones fortement contaminées par les dioxines. Le projet vise à remédier immédiatement à ce problème qui menace la santé d'un grand nombre de communautés en causant des problèmes de naissance, en réduisant l'espérance de vie et en affectant les perspectives de développement économique.

Au Nigeria, le projet vise à réduire les quantités de POP accidentellement produits par une mauvaise combustion des déchets en introduisant des pratiques durables de gestion des déchets au niveau des communautés. Le PNUD soutiendra également les efforts du Nigeria pour développer des stratégies de gestion des déchets et pour réduire les émissions liées aux pratiques de combustion agricole à l'air libre.

Le projet global regroupe le PNUD, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'ONG internationale Health Care Without Harm (HCWH), et d'autres donateurs et partenaires importants. Le projet cherche à minimiser les émissions de dioxine et de mercure issus des déchets du secteur médical en démontrant et en encourageant l'utilisation de bonnes pratiques pour la réduction des émissions liées à ce secteur, dans ces sept pays.



PROJET GLOBAL

- Réduire les émissions
accidentelles de POP
issues de la gestion des
déchets médicaux

Le secteur de la santé est une source majeure d'émissions de dioxines et de mercure. Elles sont souvent causées par des pratiques d'incinération des déchets plutôt traditionnelles et au bris et mauvais traitement des équipements contenant du mercure comme les thermomètres et les tensiomètres.

La Convention de Stockholm donne la priorité à la promotion des pratiques de traitement des déchets qui sont aussi efficaces que l'incinération mais qui évitent la formation accidentelle et les émissions de POP. Cependant, dans de nombreux pays, le secteur des soins de santé manque de matériels, de connaissances quant au bon traitement des déchets, de ressources pour la formation, d'assistance technique et de politiques de développement.

En partenariat avec le PNUD, l'Organisation mondiale de la santé, l'ONG internationale Health Care Without Harm (HCWH), et d'autres donateurs et partenaires importants, sept pays - l'Argentine, l'Inde, la Lettonie, le Liban, les Philippines, le Sénégal et le Vietnam – reçoivent de l'assistance pour développer et soutenir les meilleurs pratiques de gestion des déchets médicaux selon des méthodes qui sont adaptées localement et qui peuvent être globalement reproduites.

Dans chacun des pays, le projet développe un modèle de bonne pratique de gestion des déchets médicaux en collaboration avec au moins un grand hôpital et une combinaison adaptée de petites cliniques, de programmes de santé ruraux et d'installations de traitement centralisé. Le projet soutient l'utilisation en premier lieu de technologies sans combustion, l'amélioration du tri des déchets et l'emploi d'appareils sans mercure. Un élément complémentaire du projet sera mis en œuvre en Tanzanie pour développer, tester et diffuser des technologies alternatives de traitement des déchets médicaux abordables et efficaces et qui pourront être adaptées à la plupart des contextes rencontrés en Afrique sub-saharienne.

L'objectif final du projet est la protection de la santé publique et de l'environnement contre les impacts des émissions de mercure et de dioxines. Si ces bonnes pratiques et les techniques développées dans le cadre du projet sont reproduites et soutenues, les émissions de dioxines et de mercure issues des secteurs médicaux de ces pays seront réduites de manière significative (2910 kg/an de mercure et 187g I-TEQ (Equivalents toxiques internationaux)/an de dioxines).

LA CONVENTION DE STOCKHOLM : LEÇONS TIRÉES DES ÉTAPES D'IMPLANTATION PRÉCÉDENTES

- **LES PROJETS POP D'ACTIVITÉS ÉLIGIBLES :** Les projets POP d'activités éligibles ont été développés pour permettre aux pays de répondre à leurs obligations dans le cadre de la Convention de Stockholm. Ces projets ont permis de renforcer les capacités nationales et de mettre en place des structures administratives intersectorielles pour s'attaquer aux POP. Des informations ont été collectées sur la situation des POP dans de nombreux pays et sur leurs capacités à les gérer rationnellement. Cette collecte a permis de développer et d'adopter des Plans nationaux de mise en œuvre (PNM). Cependant, des recherches approfondies et une bonne planification demandent du temps, et dans certains cas, ces étapes ont été reportées pour faire face à des problèmes POP plus immédiats.

Le PNUD estime que pour les prochaines substances qui seront intégrées à la Convention, la phase de planification pourrait être moins extensive et intégrer avec précision la planification et les données directement aux projets de réduction des risques liés aux POP. Cela permettrait de répondre plus rapidement aux problèmes d'exposition et d'émission des POP.

- **INTÉGRER LES PRIORITÉS POP À D'AUTRES PRIORITÉS NATIONALES DE GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES :** Les pays devraient adopter une approche intégrée de la gestion des produits chimiques. Il s'agit d'éviter que les actions conduites dans le cadre des autres engagements internationaux ne supplantent les priorités nationales de gestion des produits chimiques.

Ceci un point très important car dans certains cas, la meilleure option pour les POP ne sera pas la meilleure solution pour les autres substances et les POP ne pourront pas bénéficier d'allocations de ressources.

La question du choix entre l'exportation ou non des POP pour traitement est un bon exemple de ce type de dilemmes. Si seuls les POP sont pris en compte alors la réponse est relativement simple : l'exportation est souvent plus efficace. Mais si l'on tient compte



de la gestion des produits chimiques dangereux dans son ensemble alors la réponse est moins évidente.

Afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, il est très important de continuer d'intégrer les questions des POP dans les plans et les programmes nationaux de gestion des produits chimiques.

- **INTÉGRER LES PRIORITÉS POP DANS LES BUDGETS NATIONAUX :** Dans leurs Plans nationaux de mise en œuvre, les pays ont identifié les priorités POP qu'ils veulent traiter. Malheureusement, peu de pays disposaient des ressources pour prendre les mesures nécessaires. En conséquence, ce sont les possibilités de cofinancement, et non pas les priorités nationales, qui ont, dans une certaine mesure, guidé l'action des projets de post-Plans nationaux de mise en œuvre POP. Ainsi, l'action initiale des PNM a conduit au lancement de projets PCB en raison des possibilités de cofinancement du secteur privé pour ce type de projet, et ce au détriment de priorités POP plus importantes. Cela ne sert pas toujours le pays au mieux et il serait donc préférable d'intégrer les POP dans la planification du budget et du développement.
- **LES DÉVELOPPEMENTS FUTURS ET LE SOUTIEN DU PNUD :** Dans les années à venir, le PNUD continuera de soutenir les pays à répondre



aux exigences de la Convention de Stockholm notamment en ce qui concerne la sale douzaine de POP et le développement et la mise à jour des Plans nationaux de mise en œuvre à partir des leçons tirées d'autres programmes soutenus par le PNUD.

Dans le cadre de la Convention de Stockholm, l'aide du PNUD va se concentrer sur l'exploitation des futures initiatives POP pour le développement durable et va s'assurer que les programmes et projets POP sont développés dans le but d'améliorer la situation des plus démunis. Car c'est pour le PNUD la seule voie possible pour assurer un réel progrès vers le développement durable et la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

Le PNUD va également aider les pays à faire face aux nouveaux défis tels que les nouvelles substances couvertes par la Convention de Stockholm et qu'il va falloir intégrer aux Plans nationaux de mise en œuvre ou à leur mise à jour. Il faut noter que l'utilisation et la production des POP de la liste initiale étaient sur le déclin alors que celles des nouvelles substances POP sont encore très importantes, ce qui ne va pas faciliter la gestion des risques et l'introduction de nouvelles alternatives.

L'assistance future du PNUD concernant les nouvelles substances POP va se concentrer sur les circonstances

dans lesquelles les populations vulnérables sont massivement exposées aux POP ou aux risques liés aux activités qui occasionnent des émissions de POP. Le PNUD va également se concentrer sur les initiatives et les domaines qui requièrent une coopération multi sectorielle. Les détails concernant les futurs programmes POP seront définis par les décisions de la prochaine conférence des parties, COP4. Cependant, cette aide comprendra d'ores et déjà les activités suivantes :

- i)** Réduire les émissions accidentelles de POP issues du secteur de la santé et des autres processus et pratiques de gestion des déchets dont le volume est important.
- ii)** Supprimer l'utilisation médicale du lindane et introduire des alternatives sûres sans POP.
- iii)** Répondre au problème des émissions dans l'environnement et de l'exposition humaine aux ignifugeants bromés au cours des opérations et des pratiques de recyclage des déchets.
- iv)** Réduire les utilisations de POP ou la contamination par les POP dans les produits de consommation.
- v)** Intégrer les questions POP dans les processus de planification de développement national et analyser les stratégies de développement pour s'assurer que le problème POP ne prend pas plus d'ampleur. Ce soutien du PNUD vise aussi à mobiliser des ressources supplémentaires pour mettre en œuvre les activités POP et encourager les engagements budgétaires en partenariat avec les donateurs.